

**-REUNION du Bureau du 12 novembre 2024
COMPTE-RENDU**

Le Bureau du Syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain s'est réuni le mardi 12 novembre 2024 à 18h00 à Chazey-sur-Ain.

Etaient présents

M. NANCHI	Président du Syndicat mixte BUCOPA
M. BELAIR	2ème Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
Mme POMMAZ	3ème Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
M. MANOS	6ème Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
Mme BERRODIER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. de BOISSIEU	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. BRUNET	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GAITET	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
Mme OBADIA	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
Mme VEYSSET-RABILLOU	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. PREMILLIEU	Chef de projet du Syndicat mixte BUCOPA
Mme PARIS	Assistante

Etaient excusés

Mme BOLLACHE	1ère Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
M. GINET	5ème Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
M. PELLETIER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. DELOCHE	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GIROUX	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GUYADER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA

En préambule, Monsieur le Président remercie les membres présents et rappelle ensuite les points à l'ordre du jour.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE MIRIBEL

Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau. Les débats portent principalement sur l'inscription d'une zone 2AU au sud-ouest des Echets sur un tènement de 10 ha. Il est précisé que la commune a souhaité prévoir cette zone de développement économique future pour répondre aux besoins du territoire de la CCMP pour l'accueil des nouvelles entreprises, mais aussi pour extraire à terme de l'enveloppe urbaine certaines entreprises situées désormais trop près de zones d'habitat. Le Maire, Monsieur Jean-Pierre GAITET apporte quelques précisions notamment sur les zones économiques, et donne l'exemple d'une entreprise qui voudrait se développer, mais qui est en incapacité de le faire car elle est enclavée par des maisons construites à l'époque pour les salariés.

Le Président explique qu'il y a un réel intérêt pour notre SCoT de réaliser des opérations de désenclavement des entreprises pour leur permettre de se développer, et que cela concernera d'autres communes du territoire. Il rappelle aussi que le développement des zones économiques est une compétence intercommunale et que dans ce cadre, il est nécessaire que ces projets fassent l'objet d'une décision concertée entre la commune et la communauté de communes.

A l'unanimité, après retrait du Maire de Miribel pour la prise de décision par les membres présents, ceux-ci rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte la remarque formulée dans le présent avis.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLU D'AMBERIEU-EN-BUGEY

Le contenu du projet de modification n°1 du PLU d'Ambérieu-en-Bugey est présenté aux membres du Bureau.

A l'unanimité, après retrait de Monsieur Christian de BOISSIEU, Conseiller à la commune d'Ambérieu-en-Bugey pour la prise de décision par les membres présents, ceux-ci rendent un avis favorable à cette modification de PLU.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE SCOT ARRETE DE HAUT-BUGEY AGGLOMERATION

Le contenu du projet de SCoT arrêté par Haut-Bugey Agglomération est présenté aux membres du Bureau. Le Président précise qu'il n'y a aucun projet d'envergure susceptible d'impacter notre territoire et que les interactions entre le BUCOPA et le territoire du Haut-Bugey restent limitées.

A l'unanimité des membres présents, ceux-ci rendent un avis favorable au projet de SCoT arrêté de Haut-Bugey Agglomération.

► SOLLICITATION DU SYTRAL POUR LA PARTICIPATION A LA 6EME ENQUETE MOBILITE

Le Président présente aux membres du Bureau la proposition du SYTRAL de réaliser une nouvelle enquête mobilité pour les territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, étude qui a déjà été faite en 2015. Il précise que l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de déplacements urbains et plus globalement d'aménagement du territoire (Schéma de cohérence territoriale - SCoT, Plan de Mobilité - PdM); ainsi que les études pour la création ou l'amélioration d'infrastructures de transport impliquent de disposer d'une connaissance fine des habitudes réelles de déplacements des habitants.

Cette connaissance est d'autant plus indispensable que l'évolution des pratiques de déplacement en lien avec les problématiques de santé publique (Plan climat-air-énergie territorial - PCAET, Plan de protection de l'atmosphère - PPA...), est un enjeu majeur pour l'Etat et les collectivités territoriales dont les périmètres institutionnels correspondent rarement à l'utilisation des territoires par les individus.

La dernière enquête mobilité sur les territoires lyonnais date de 2015. Aujourd'hui, après la mise en œuvre d'améliorations notables en matière de transports collectifs ou de mobilité individuelle (politique cyclable et piéton) sur l'ensemble des territoires lyonnais, il est essentiel de disposer d'une connaissance actualisée des pratiques de déplacements.

Sur ces bases, et dans la perspective pour SYTRAL Mobilités d'alimenter l'évaluation du Plan de Mobilité, SYTRAL Mobilités et ses partenaires souhaitent réaliser une nouvelle enquête déplacements sur les territoires lyonnais en utilisant la méthode certifiée Cerema : « Enquête Mobilité Certifiée Cerema » (EMC²).

Il explique que nous pouvons être associé et que pour cela, la contribution s'élève à 4 000 €. Il serait opportun d'y participer, mais il faut savoir combien coûtera l'enquête les autres années avant de s'engager fermement.

La participation à cette étude sera soumise à délibération lors du prochain Conseil syndical.

► POINT INFORMATION

- **Avancement de la procédure de révision générale du SCoT**

Le Président rappelle qu'ATOPIA a pris rendez-vous avec les 4 Communautés de communes afin de les rencontrer seul, sans le SCoT BUCOPA. Ces rendez-vous auront lieu au mois de novembre.

Un rappel est fait sur la tenue de la journée thématique du jeudi 28 novembre prochain, avec 4 ateliers prévus. Un certain nombre d'élus et de techniciens se sont inscrits.

- **Recours sur la modification du SCoT**

Nous attendons la convocation du Tribunal Administratif pour l'audience qui sera fixée prochainement.

- **Rencontre avec le SYMBORD**

Le Président indique que le SCoT BUCOPA et le SYMBORD se sont rencontrés au mois de mai dernier afin d'évoquer les projets d'envergure qui impacteront les 2 territoires, et afin de savoir comment ils pourront travailler ensemble.

Il évoque le courrier du SYMBORD reçu en octobre dernier qui propose une nouvelle rencontre sur leur territoire au début de l'année 2025.

- **Courrier du Conseil Départemental de l'Ain**

Le contenu du courrier envoyé par le Président, Jean DEGUERRY est résumé par Alexandre NANCHI. Dans ce courrier, le Conseil Départemental insiste sur le fait qu'il souhaite être associé à chaque étape clé de la révision générale du SCoT, par des points réguliers.

- **Retour sur les réunions des comités régional et départemental stratégiques du projet EPR2**

Alexandre NANCHI sera présent à la réunion du 29 novembre prochain à 10h00, à la Préfecture de Bourg-en-Bresse et fait un tour de table afin de savoir qui représentera les Intercommunalités du SCoT BUCOPA :

- M. BELAIR, Président de la 3CM sera présent,
- La CCPA sera représentée par Françoise VEYSSET-RABILLOUD,
- La CCRAPC sera représentée par Anne BOLLACHE,
- La CCMP n'a pas l'information.

Concernant la réunion organisée le 19 décembre à 10h00, en Préfecture de Région à Lyon, le Président ne pouvant pas y assister demande à un membre présent de bien vouloir le représenter. Valérie POMMAZ se propose de le représenter.

La séance est levée à 20h00